

Journées nationales d'action contre l'illettrisme : le conseil départemental dévoile le programme de l'édition 2026

Les Journées nationales d'action contre l'illettrisme (JNAI) ont officiellement été lancées le 10 septembre dernier dans le Loir-et-Cher. Afin de sensibiliser le grand public, former les professionnels et bénévoles mais également faciliter le repérage et l'accompagnement des personnes concernées, de nombreuses actions sont mises en place jusqu'au 30 décembre prochain.

L'inclusion sociale une priorité historique du conseil départemental, notamment concrétisée par un engagement fort contre l'illettrisme et l'illectronisme. En Loir-et-Cher, près de 20 000 personnes sont touchées par ces difficultés qui ont des conséquences directes sur leur quotidien (isolement et exclusion sociale, aggravation des situations de fragilité, rupture de l'accès aux droits et à l'information, etc.). Face à ces freins qui entravent également l'efficacité des politiques publiques, le conseil départemental réaffirme sa volonté d'agir au plus près des habitants.

Des enjeux majeurs

En 2018, le conseil départemental a décidé de faire de la lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme une priorité en créant un plan d'action départemental dédié, inscrit dans le [Schéma des solidarités 2024-2028](#) et reconduit en 2024 pour quatre ans. Ce plan a notamment pour objectif d'accompagner les publics dans la dématérialisation des services tout en renforçant l'accès aux droits (faciliter l'accès à l'information, simplifier les procédures de suivi et favoriser l'accompagnement des publics éloignés et fragiles), de lever les freins à l'insertion sociale et professionnelle, ou encore de renforcer la coordination entre les acteurs (État, collectivités territoriales, associations, entreprises, etc.). L'action du département s'oriente ainsi autour de six axes complémentaires : observer, repérer, former, mailler, communiquer et évaluer. L'objectif est de promouvoir un ensemble cohérent de solutions permettant aux personnes concernées par des difficultés avec les savoirs de base – y compris dans le domaine numérique – de retrouver leur autonomie.

Un programme de sensibilisation et de formation

À l'occasion des Journées nationales d'action contre l'illettrisme, de nombreuses actions à destination du grand public mais également des professionnels seront déployées sur l'ensemble du territoire par le conseil départemental et ses partenaires, dont le Centre de ressources illettrisme et analphabétisme du Loir-et-Cher (CRIA 41). Parmi elles :

- Des expositions pour sensibiliser et comprendre l'illettrisme et l'illectronisme ;
- Des ateliers d'écriture, de lecture et d'utilisation des outils numériques ;
- Des formations pour repérer, accompagner et orienter les publics en situation d'illettrisme, s'initier à la méthode « Facile à lire et à comprendre » (FALC) ou encore sur l'importance de la lecture auprès des tout-petits ;
- Des conférences et ciné-échanges ;
- Une journée portes ouvertes au CRIA 41.

« Faire évoluer le regard sur l'illettrisme, accompagner les personnes concernées et unir les acteurs du territoire : tels sont les engagements permanents du conseil départemental de Loir-et-Cher et du CRIA 41. Savoir lire, écrire, compter, s'orienter et utiliser le numérique va bien au-delà de la simple maîtrise des savoirs de base : c'est le tremplin indispensable vers un emploi durable », a tenu à souligner Florence Doucet, vice-présidente chargée de l'insertion, de l'emploi, du logement, de la famille et de la protection de l'enfance.

Le programme complet des Journées nationales d'action contre l'illettrisme est à retrouver sur departement41.fr